



**CRÉATION DES BASES
DE DONNÉES POUR
LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTÈME D'INFORMATION
FISCAL ET LA PRESTATION
DE SERVICES PUBLICS
DE QUALITÉ**



**PAYS:
LIBERIA**



FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUESTA FRICAINES

PAYS: LIBERIA

PROJET: CRÉATION DES BASES DE DONNÉES POUR LA MISE
EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION FISCAL ET LA
PRESTATION DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ



**WATAF
FAFOA**

Le présent rapport d'étude de faisabilité au sein de l'Autorité fiscale du Liberia (LRA) a été préparé par une équipe de recherche du Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines. Il repose sur les informations disponibles au moment de sa finalisation le 30 août 2022.

À propos du FAFOA

Le Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines (FAFOA) regroupe les administrations fiscales des 15 pays d'Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, tous membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il a été porté sur les fonts baptismaux dans le but de diriger la coordination des politiques fiscales et les capacités concertées des administrations fiscales dans la région. Le FAFOA promeut la transparence fiscale, harmonise les lois et politiques fiscales régionales, favorise l'intégration régionale et facilite le partage des connaissances au niveau régional, y compris les dialogues visant à améliorer la qualité de l'administration fiscale dans les États membres afin d'accroître la mobilisation des recettes intérieures.

La réunion inaugurale du FAFOA s'est tenue lors du Forum des chefs des administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest à l'hôtel Rockview, à Abuja, au Nigeria, le 12 septembre 2011. Les premiers signataires de la création du FAFOA étaient des représentants des administrations fiscales de cinq pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, le Ghana, la Gambie, le Liberia et le Nigeria.

L'équipe de recherche

Babatunde OLADAPO	Promoteur du projet
Emeka NWEKE	Responsable de recherche
Tochukwu ONYEMATA	Rédactrice en chef
Dan-Asabe OZAYASHI	Membre
Siaka SALAMI	Membre
Wapinu NDULE	Chef de projet
Abiodun ADEGBOYE	Consultant et responsable technique

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	4
TABLEAUX	4
FIGURES	4
ACRONYMES	5
PRÉFACE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
1. INTRODUCTION	8
2. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	18
3. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS	18
3.1 REGISTRES FISCAUX ÉLECTRONIQUES ET ACTIVITÉS COMMERCIALES	18
3.2 POLITIQUE FISCALE ET GESTION DES DONNÉES ET DES ÉLÉMENTS IRRÉFRAGABLES AU LIBERIA	20
3.3 AUTOLIQUIDATION, DÉCLARATIONS ET DÉPÔTS.	23
3.4 SYSTÈME DE GESTION DES INFORMATIONS DANS L'ADMINISTRATION FISCALE	25
4. ÉTAPES ESSENTIELLES DE LA CRÉATION D'UN ENTREPÔT DE DONNÉES ADMINISTRATIVES FISCALES	26
5. CONCLUSION	28
6. RECOMMANDATIONS	33
7. APPEL À L'ACTION	35
ANNEXE:	36

**WATAF
FAFOA**

Liste des tableaux et des figures

Tableaux

Tableau 1 : Expériences en matière d'élaboration et d'utilisation des données fiscales	11
Tableau 2 : Perspectives socioéconomiques au Liberia	18
Tableau 3 : Évaluation sommaire : Autorité fiscale du Liberia	31

Figures

Figure 1 : Avantages des bases de données des administrations fiscales	9
Figure 2 : Types de données fiscales	10
Figure 3 : Recettes de l'impôt sur la fortune perçues en Ouganda (millions USD)	12
Figure 4 : Recettes fiscales au Liberia, 2016 - 2021 (en logarithme)	14
Figure 5 : Total des recettes fiscales au Liberia, 2010 - 2021 (en logarithme)	14
Figure 6 : Recettes fiscales intérieures au Liberia, 2010 - 2021 (en logarithme)	15
Figure 7 : Taxes douanières au Liberia, 2010 - 2021 (en logarithme)	15
Figure 8 : Principaux avantages des bases de données administratives	17
Figure 9 : Modes d'accès aux données fiscales	22
Figure 10 : Répartition des immatriculations au Liberia, 2022	23
Figure 11 : Répartition des unités contribuables au Liberia	24
Figure 12 : Étapes essentielles de la création de données administratives fiscales	26

WATAF
FAFOA

ACRONYMES

AF	Administration fiscale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FAFOA	Forum des Administrations Fiscales OuestAfricaines
HMRC	Service des recettes fiscales et des douanes de Sa Majesté
HNWI	Particulier à valeur nette élevée
IS	Impôt sur les sociétés
LRA	Autorité fiscale du Liberia
MRI	Mobilisation des recettes intérieures
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
SARS	Service des impôts sud-africain
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
URA	Autorité fiscale ougandaise

**WATAF
FAFOA**

Préface

Dans le cadre de son mandat et dans le but d'apporter une assistance aux États membres à améliorer leur prestation de services, le Secrétariat du FAFOA a délégué une équipe de recherche pour entreprendre une visite d'étude à l'Autorité fiscale du Liberia (LRA) du 29 au 30 août 2022. L'équipe a réalisé une évaluation de la génération et de l'utilisation des données administratives fiscales à la LRA, afin d'offrir un appui technique pour la création de bases de données administratives pour l'élaboration de la politique fiscale et la mobilisation des recettes. Les membres de l'équipe étaient M. Emeka NWEKE (responsable de recherche), Mme Tochukwu ONYEMATA (responsable de communication et de liaison) et M. Abiodun ADEGBOYE (consultant et responsable technique).

À la LRA, l'équipe a rencontré Madame Decontee King-Sackie, commissaire générale adjointe (Affaires techniques). Au cours de la réception, elle a volontiers fourni des informations relatives au système d'information et de gestion de la LRA. L'équipe a également rencontré des cadres supérieurs et les membres de leur équipe de divers départements et unités, y compris les services juridiques, l'immatriculation des contribuables, la recherche, la politique et la planification stratégique, la technologie de l'information, les services aux contribuables, l'impôt foncier et le contrôle fiscal.

L'équipe exprime sa gratitude au Comité de direction de la LRA d'avoir mobilisé son personnel pour participer activement aux entretiens et aux discussions. L'équipe remercie tout particulièrement M. Thomas Doe Nah, le commissaire général de la LRA, pour avoir approuvé la visite d'étude, M. Yankoi Miller, qui a servi de personne focale et de coordinateur des réunions, et M. Darlingston Talery, commissaire chargé de la fiscalité intérieure, pour avoir fourni des informations et des commentaires utiles sur le projet de rapport au nom de la LRA.

Résumé exécutif

Les Administrations fiscales (AF) modernes doivent constamment utiliser des données fiables et de pointe pour gagner en efficacité dans une économie de plus en plus mondialisée et numérisée. Les progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication permettent aux administrations fiscales de générer et d'utiliser une pléiade de microdonnées des contribuables qui se trouvent dans les registres fiscaux, les informations sur les dépôts électroniques, les douanes, l'autoliquidation ou les déclarations de retenue. Bien que les AF aient à leur disposition un grand nombre de documents administratifs des contribuables, ils en exploitent rarement les avantages.

L'utilisation des données par les Administrations fiscales pour une analyse rigoureuse et la production de données probantes en Afrique de l'Ouest est faible par rapport à l'Afrique de l'Est et australe. Cela contribue au faible ratio recettes fiscales/PIB de l'Afrique de l'Ouest qui n'est que 14,0 % par rapport à l'Afrique de l'Est (17,0 %) et à l'Afrique australe (17,5 %), selon le rapport 2022 de l'OCDE sur les statistiques des recettes en Afrique. Les Perspectives fiscales en Afrique situe le ratio recettes fiscales/PIB pour l'année 2021 au Liberia à 12,54 %, ce qui est bien inférieur à la valeur pour l'Afrique de l'Ouest et à la recommandation de la Banque africaine de développement de fixer le seuil à 15 %. Cette étude a évalué la faisabilité de la mise en place d'une base de données fiscales à l'Autorité fiscale du Liberia (LRA).

Les données ont été recueillies auprès de vingt (20) fonctionnaires de la LRA en utilisant une méthodologie d'enquête descriptive. Les éléments fondamentaux de l'étude sont entre autres l'étendue de l'adoption du numérique dans les opérations fiscales, la disponibilité des documents numériques, la qualité du personnel technique et l'attitude des dirigeants de la LRA concernant l'amélioration de la mobilisation des recettes par l'analyse des données et des preuves.

Les résultats ont montré que la LRA a atteint un certain niveau de transformation numérique de ses processus opérationnels. Elle dispose d'un grand nombre de documents papier et de quelques données électroniques qui peuvent faciliter l'élaboration efficace d'ensembles de données de panel longitudinales sur l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe douanière.

Il existe une bonne collaboration entre la LRA et les autres parties prenantes, **le leadership dont fait preuve ses dirigeants montre une attitude favorable envers la mise en place d'une base de données fiscales, et le personnel technique existant peut être renforcé, grâce à une assistance technique, pour une gestion efficace des données.** À ce jour, la LRA restreint l'accès à ses données, mais un entrepôt dédié aux bases de données administratives fiscales stimulera un grand nombre d'analyses et de conclusions qui peuvent améliorer la mobilisation des recettes au Liberia.

1. Introduction

Les données constituent un ingrédient essentiel de la conception et de la mise en œuvre d'une politique de mobilisation des recettes intérieures (MRI). En règle générale, il s'agit d'un élément clé de l'élaboration d'une politique fondée sur des données probantes. Cependant, les institutions publiques et les décideurs en Afrique de l'Ouest (et dans plusieurs pays en développement) n'ont parfois pas accès à des ensembles de données fiables, précises et actualisées qui correspondent à leurs particularités.

La forte croissance du e-commerce, le développement de la finance et la mobilité de la main-d'œuvre ainsi que les progrès rapides de la transformation digitale offrent d'énormes **opportunités pour la génération de données des contribuables, d'une part, et ont augmenté la complexité de la MRI** dans les économies, y compris en Afrique de l'Ouest, d'autre part. Cependant, grâce à une gestion efficace des données, les administrations fiscales (AF) peuvent améliorer leurs processus pour surmonter les difficultés et saisir les opportunités.

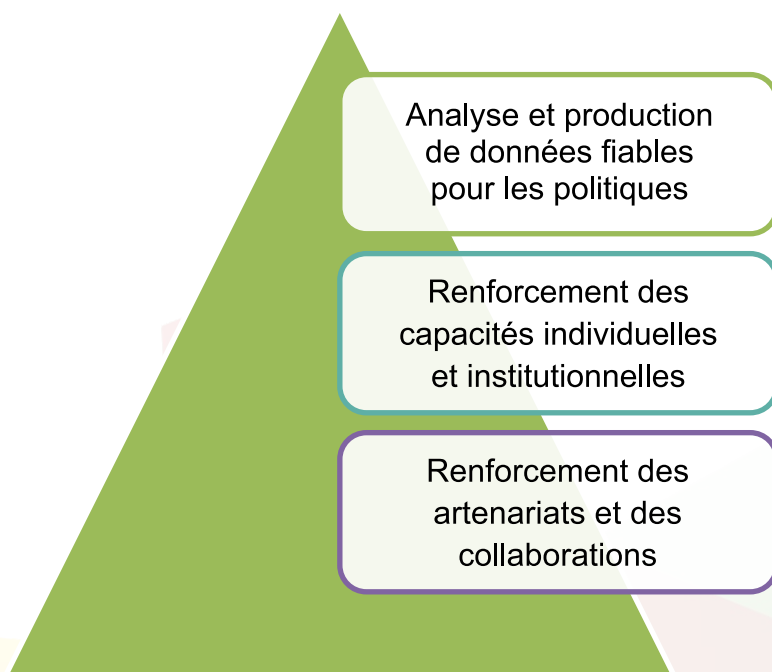
La gestion des données administratives fiscales et leur utilisation efficace constituent une étape essentielle qui peut stimuler la mobilisation des recettes intérieures en Afrique de l'Ouest. La plupart des bases de données nationales et internationales ne disposent pas de données microéconomiques et ne sont absolument pas adaptées pour fournir des informations permettant d'aborder des questions complexes dans la conception des politiques fiscales.

Le Secrétariat du Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines (FAFOA) comprend la nécessité impérieuse d'accéder à des ensembles de données précises, fiables et actualisées pour produire des analyses et des conclusions capables d'éclairer l'élaboration des politiques fiscales. Dans le cadre de ses missions d'assistance aux États membres, le Secrétariat a procédé à une évaluation de la faisabilité de la mise en place d'un entrepôt de données fiscales¹ au sein des AF en Afrique de l'Ouest². Dans le monde entier, les institutions gouvernementales sont de plus en plus ouvertes non seulement à la création d'entrepôts de données, mais aussi à la fourniture d'un accès aux données pour l'analyse et la recherche.

¹ Les types de données fiscales que l'on trouve couramment dans les administrations fiscales sont présentés dans la figure 1. Cependant, les particularités de chaque juridiction conditionnent le type de données spécifique que l'on trouve dans la pratique. Un laboratoire de données peut également être

Les données des administrations fiscales favorisent l'analyse empirique et l'étude des réactions des contribuables aux mesures de réforme des politiques fiscales et non fiscales. Elles permettent le suivi et l'évaluation efficaces de la mise en œuvre de projets (à titre d'exemple, l'identification des bureaux des impôts les plus importants du point de vue de la mobilisation des recettes et l'évaluation des lacunes en matière de conformité³) ou de programmes (par exemple, le renforcement des capacités institutionnelles et l'introduction de plateformes numériques). La figure 1 et le tableau 1 contiennent respectivement les avantages et les impacts potentiels de la création d'un entrepôt de données dans certaines administrations fiscales.

Figure 1: Avantages des bases de données des administrations fiscales



Source :FAFOA, 2022

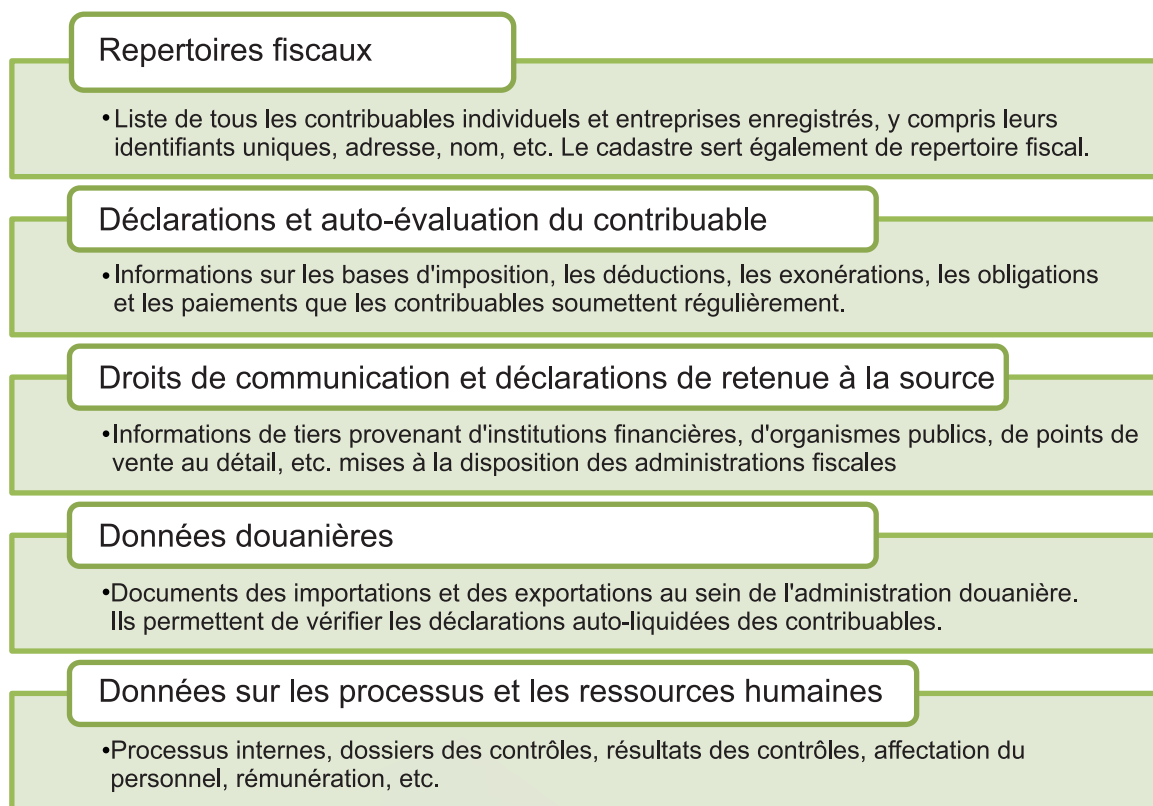
Ces données sont recueillies par les administrations fiscales dans le cadre de la perception des recettes publiques, et sont souvent de types et de sources différents. La figure 2 ci-dessous présente ces types de données fiscales que l'on trouve couramment dans les administrations fiscales.

connu comme une installation de données ou un entrepôt de données. Nous utilisons un entrepôt de données pour la plupart des parties du présent rapport.

² On trouve des entrepôts de données des administrations fiscales dans les pays développés et en développement. Par exemple, l'Afrique du Sud, le Danemark, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, le Mexique, la Norvège, l'Ouganda, le Pakistan, le Royaume-Uni le Sénégal, la Suède et la Tanzanie ont des installations de données fonctionnelles, bien qu'il y ait des variations dans leur niveau de développement.

³ Brockmeyer, A. (2019). *Working with Administrative Tax Data: A How-to-Get-Started Guide*. Macroeconomics, Trade and Investment Practice Notes, World Bank.

Figure 2: Types de données fiscales



Source: FAFOA, 2022

À part les pays avancés, certains pays en développement ont élaboré ou élaborent leurs ensembles de données fiscales afin de résoudre les problèmes complexes de leurs administrations fiscales. En Afrique australe et orientale, le South Africa Revenue Service (SARS, Service des impôts sud-africain) a lancé sa base de données en 2014, tandis que les autorités fiscales de Tanzanie, du Rwanda et de l'Ouganda ont institué la première phase des bases de données en 2016/2017. Le SARS est une administration fiscale de premier plan en Afrique. Son ratio recettes fiscales sur produit intérieur brut (PIB) est jugé relativement élevé (voir tableau 1). De même, le Rwanda et l'Ouganda ont constamment amélioré leurs performances en matière de recettes fiscales depuis le lancement des bases de données fiscales. Ce sont des exemples de pays d'Afrique qui investissent dans les infrastructures de données et de recherche pour éclairer la conception de la politique fiscale. Le tableau 1 présente les expériences de certaines autorités fiscales qui mettent en œuvre des entrepôts de données, tandis que la figure 3 montre l'effet sur les recettes fiscales communiquées en Ouganda à la suite de projets de mise en place d'entrepôt de données fiscales.

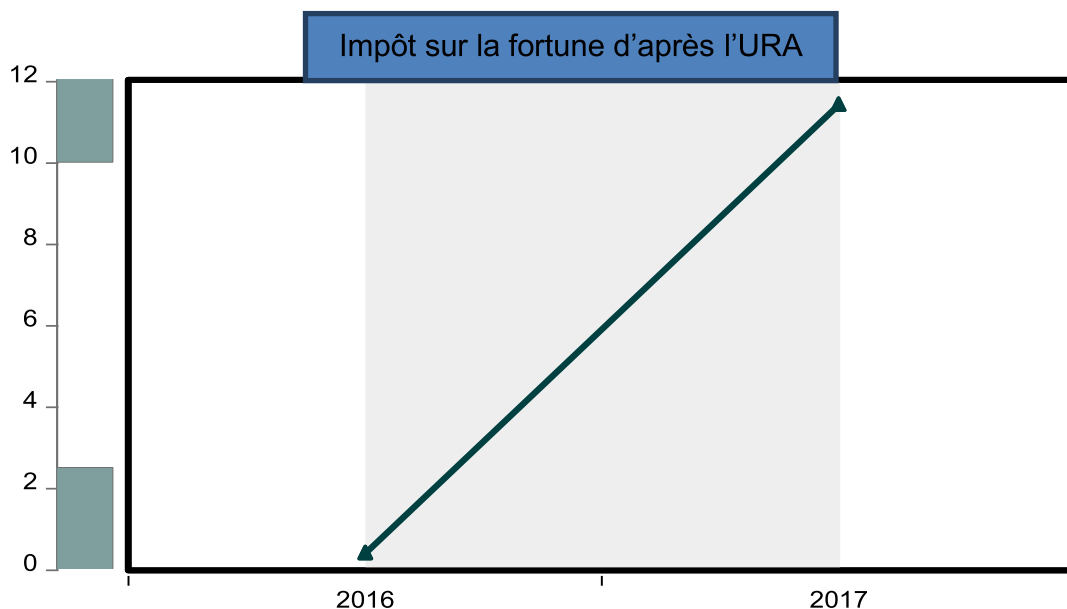
Tableau 1: Expériences en matière d'élaboration et d'utilisation des données fiscales

Pays	Recettes fiscales (% du PIB) ⁴	Certains projets exécutés avec des données fiscales	Mode d'accessibilité
Sénégal	16,6	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'impôt foncier à Dakar, Sénégal Sélection des contrôles fiscaux en cas de faible capacité fiscale Grandes et moyennes entreprises procédant à la sous-déclaration Identification des riches individus partiellement conformes 	Les fonctionnaires des impôts extraient les données et les communiquent à des partenaires spécifiques sur demande.
Afrique du Sud	22,5	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des incitations fiscales à l'emploi. Utilisation par les entreprises des incitations fiscales à la recherche et au développement. Impacts des taux progressifs d'imposition des sociétés. La législation sur le salaire minimum et son impact. 	Les données sont fournies sur place dans les locaux du South African Revenue Service ou du National Treasury.
Ouganda	11,1	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'expansion du répertoire des contribuables et du programme d'éducation, ainsi que du nouveau système de déclaration électronique de l'impôt forfaitaire. Identification des personnes à valeur nette élevée à des fins fiscales. 	<p>Les données sont fournies sur place dans les locaux de l'Uganda Revenue Authority (Autorité fiscale ougandaise).</p> <p>La version en ligne est déjà prévue.</p>
Royaume-Uni	32,8	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre pourquoi les assujettis à la TVA ont des dettes. Explorer les défis fiscaux auxquels sont confrontés les contribuables « hybrides » - ceux qui sont traités comme des particuliers et des entreprises par le HMRC. Réponses comportementales à la TVA : preuve du régime forfaitaire de TVA. Qu'est-il arrivé aux exportations britanniques avant, pendant et après la crise financière de 2008 ? Politique fiscale et investissement : données fiables tirées des déclarations de revenus britanniques. 	Les données sont fournies dans l'entrepôt de données du Service des recettes fiscales et des douanes de Sa Majesté (HMRC).

Sources : HRMC (en ligne) ; Uganda Revenue Authority (en ligne) et Kangave et al. (2016)⁵.

⁴ Statistiques des revenus en Afrique, Organisation pour la coopération et le développement (OCDE), (2021).

Figure 3: Recettes de l'impôt sur la fortune perçues en Ouganda (millions USD)



Remarque : les impacts de ces projets sur la collecte des impôts sont énormes. Par exemple, l'Administration fiscale ougandaise a augmenté ses recettes provenant des particuliers à valeur nette élevée ou fortunés (HNWI) de 0,39 million de dollars à 11,4 millions de dollars (en axe vertical) entre les années fiscales 2015/16 et 2016/17, une prouesse directement attribuée au projet de recherche portant sur les HNWI qui a utilisé de manière substantielle les données administratives fiscales.

Sources : Uganda Revenue Authority, and Kangave, J., Nakato, S., Waiswa, R. and Lumala Zzimbe, P. (2018). *What Can We Learn from the Uganda Revenue Authority's Approach to Taxing High Net Worth Individuals?* ICTD Working Paper 72, Brighton: International Centre for Tax and Development.

Selon les statistiques sur les recettes en Afrique (2022), le ratio recettes fiscales sur PIB en Afrique de l'Ouest varie entre 5,5 % (Nigeria) et 21,5 % (Cap-Vert) en 2020. À ce jour, les bases de données fiscales harmonisées sont peu utilisées dans la région. Ces bases de données aideraient les autorités fiscales ouest-africaines à mieux comprendre le comportement des contribuables, en plus des autres avantages mis en évidence dans la figure 1.

⁵ Kangave, J ; Nakato, S. ; Waiswa, D. et Zzimbe, P. L (2016). *Boosting Revenue Collection through Taxing High Net Worth Individuals: The Case of Uganda*. International Centre for Tax and Development Working Paper 45.

Le projet d'entrepôt de données offre une possibilité de renforcement des capacités et de partenariats durables avec les parties prenantes de l'écosystème de la politique fiscale. Le faible ratio recettes fiscales/PIB en Afrique de l'Ouest augmenterait lorsque certaines questions complexes relatives à la politique fiscale (par exemple, les effets des contrôles fiscaux sur la discipline fiscale) seraient comprises et les données irréfragables utilisées dans la conception de la politique fiscale, ce qui permettrait de combler le fossé fiscal déjà important. La disponibilité et l'utilisation de données administratives fiscales favoriseraient la production de preuves scientifiques de meilleure qualité pour l'élaboration des politiques et les réformes de la MRI en Afrique de l'Ouest.

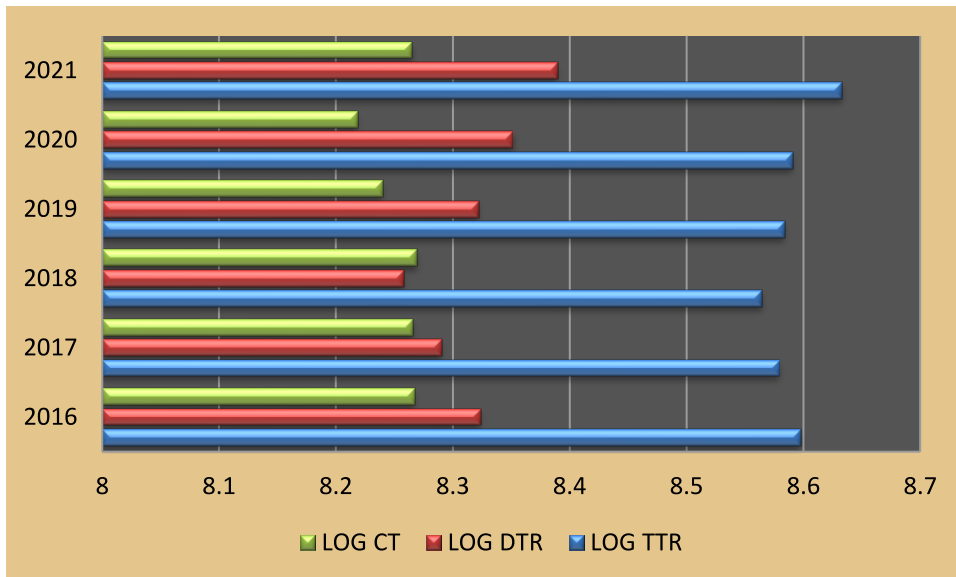
L'Autorité fiscale du Liberia (en Anglais, Liberia Revenue Authority, LRA) est l'institution nationale officielle de collecte des recettes fiscales au Liberia. Créée en juillet 2014 et semi-autonome, la LRA est une administration intégrée combinant les douanes et les impôts.

Le Liberia est un pays d'Afrique de l'Ouest qui est devenu la première république indépendante de l'histoire africaine. Le tableau 2 présente quelques faits concernant les performances sociales et économiques du pays. **La LRA met en œuvre la politique fiscale au Liberia depuis 2014, date à laquelle elle a acquis un statut semi-autonome.** La LRA a enregistré des performances remarquables en matière de recettes fiscales au fil des ans, avec un ratio recettes fiscales/PIB moyen de 12,0 % en 2021⁶. Les tendances des recettes fiscales au Liberia de 2010 à 2021⁷ sont présentées dans les figures 4 à 7. Les figures montrent le comportement des recettes du pays et le résumé des efforts de collecte par la LRA (sous forme de logarithme). Alors que les taxes intérieures (LOG DTR) ont enregistré une tendance à la hausse au cours des dernières années, les recettes douanières (LOG CT) semblent avoir atteint un plateau. Cependant, il y a beaucoup de place pour une amélioration continue afin de combler le large écart de recettes fiscales existant dans le pays. Le total des recettes fiscales est codé comme LOG TTR dans les figures.

⁶ Statistiques de l'OCDE sur les recettes fiscales en Afrique (2021). Le rapport contient des informations complètes sur la structure fiscale, les recettes et quelques autres aspects du système fiscal.

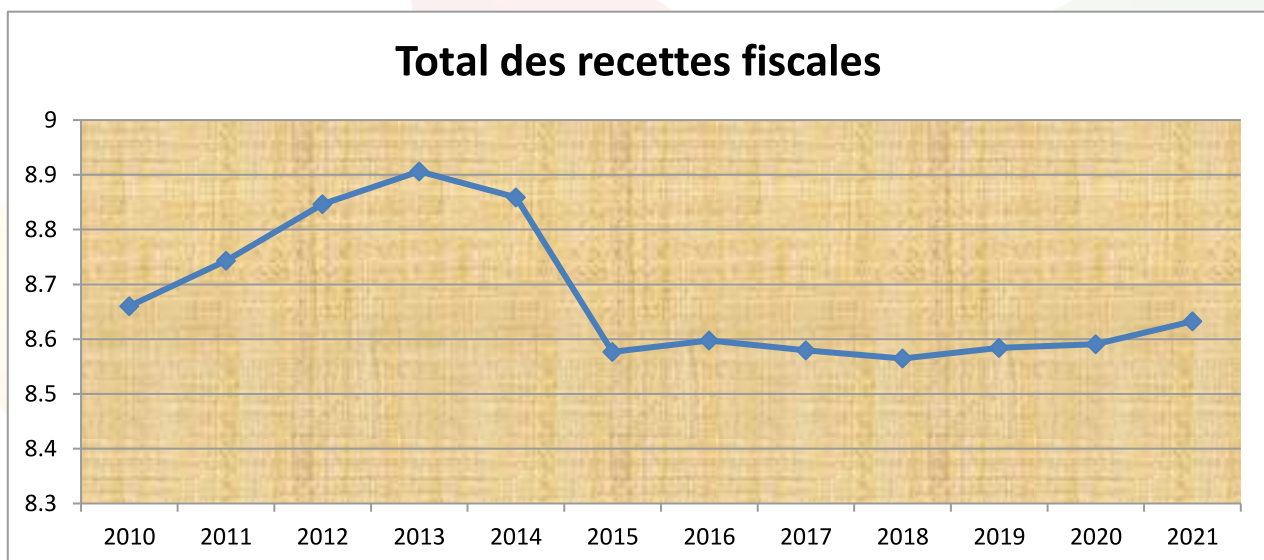
⁷ Les données sont contenues dans la base de données des Perspectives fiscales en Afrique (2022) du Forum sur l'administration fiscale africaine.

Figure 4: Recettes fiscales au Liberia, 2016 - 2021 (en logarithme)



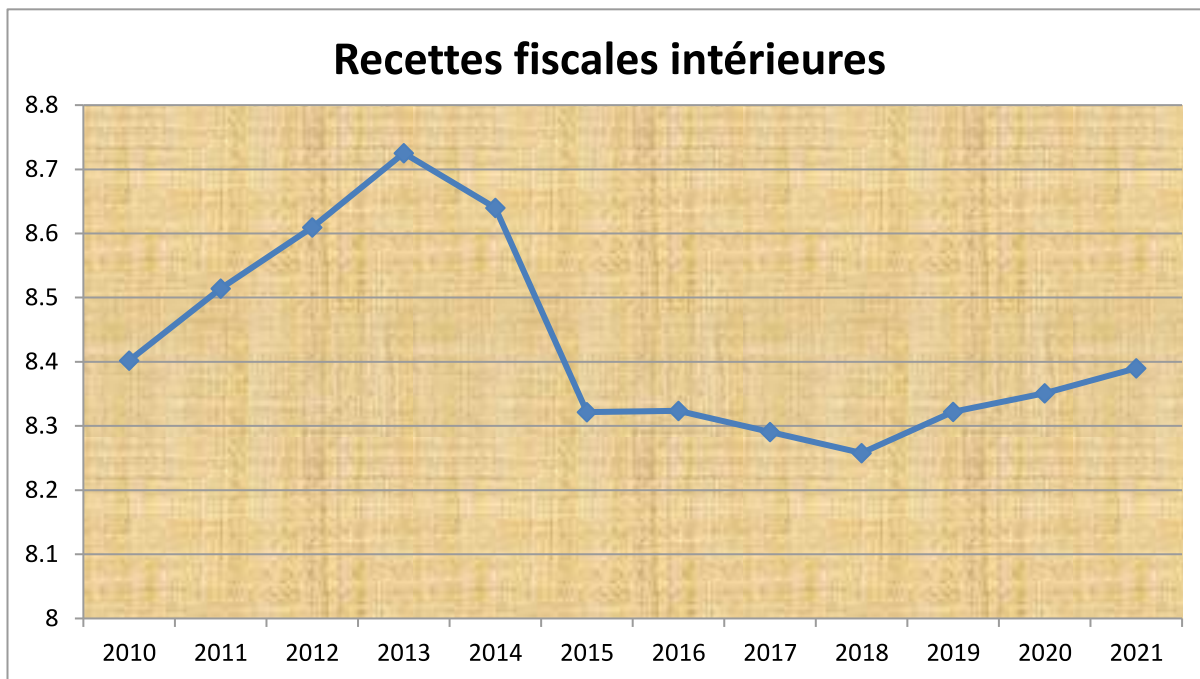
Source : Perspectives fiscales africaines (2022)

Figure 5: Total des recettes fiscales au Liberia, 2010 - 2021 (en logarithme)



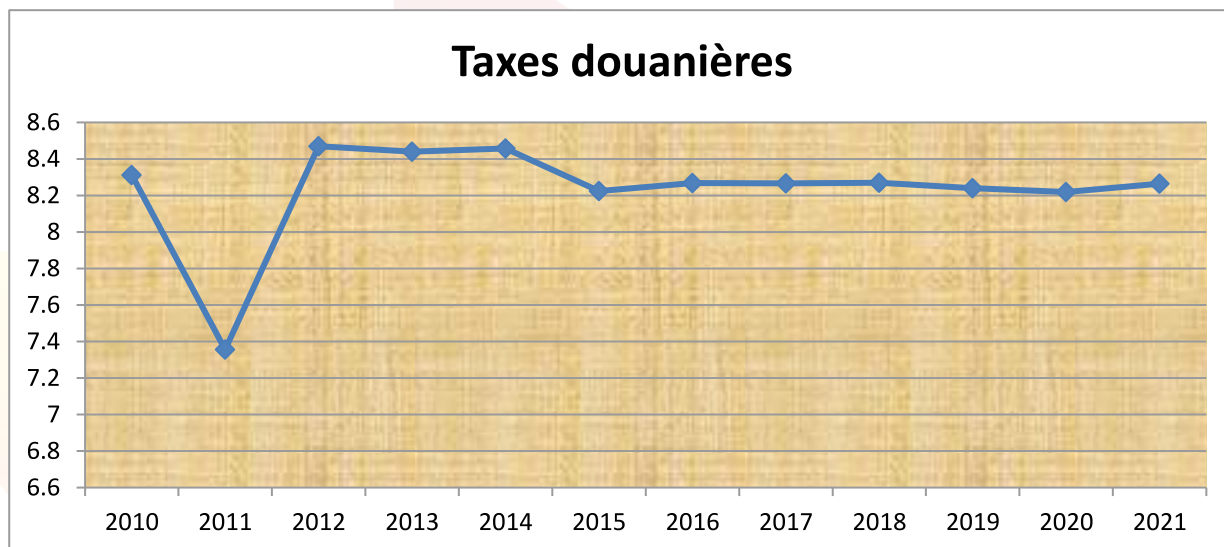
Source: Perspectives fiscales africaines (2022)

Figure 6: Recettes fiscales nationales au Liberia, 2010 - 2021 (en logarithme)



Source : Perspectives fiscales en Afrique (2022)

Figure 7: Taxes douanières au Liberia, 2010 - 2021 (en logarithme)



Source : Perspectives fiscales africaines (2022)

La population actuelle de 5,1 millions d'habitants au Liberia devrait dépasser 8,1 millions et 9,8 millions d'ici 2040 et 2050 respectivement, selon le rapport de la World Population Review de 2022. Il est donc urgent et inévitable d'augmenter la collecte des recettes intérieures pour financer la fourniture de biens et de services publics afin de répondre à la forte croissance démographique.

Tableau 2: Perspectives socioéconomiques au Liberia

Indicateur	Valeur (période considérée)
Population (totale)	5180208 (2021)
Revenu par habitant	1 552,8 USD (PPA) (2021)
Espérance de vie à la naissance	64 ans (2020)
Nombre de personnes touchées par la pauvreté (au seuil de 2.15 \$/jour)	34,6 (pourcentage de la population) (2017, PPA)
Note: PPP -purchasing power parity	

Source : Banque mondiale, 2022 (<https://www.worldbank.org/en/country/Liberia/overview> et www.worldbank.org/poverty-povertydata.worldbank.org/Liberia).

Au Liberia, au moins trois (3) personnes sur dix (10) sont extrêmement pauvres. La fourniture de biens et de services sociaux en faveur des pauvres reste essentielle pour maintenir les inégalités à un faible niveau. Il est donc impératif d'améliorer en permanence la stratégie de recouvrement des impôts. Entre autres, la disponibilité et l'utilisation de données et d'éléments irréfragables et fiables aideraient à développer des plans stratégiques appropriés.

Le Ministère de l'Économie et des Finances préside aux décisions relatives à la politique des recettes au Liberia, mais c'est la LRA qui la met en œuvre. Il existe une relation de travail bien coordonnée entre toutes les parties prenantes dans l'élaboration de la politique fiscale.

Les ministères et les autorités fiscales disposent de riches documents administratifs qui pourraient enrichir les politiques fiscales et autres politiques publiques. L'analyse des données et la recherche de données irréfragables pour les décisions de politique publique au Liberia ont été largement guidées par des ensembles de données provenant de l'Institut national de la statistique, de la Banque centrale, de divers ministères et d'autres agences gouvernementales, ainsi que d'organisations externes telles que la Banque mondiale, l'USAID et le Fonds monétaire international. Ces données sectorielles et macroéconomiques saisissent rarement en détail les informations relatives aux contribuables et des transactions.

Les ensembles de données administratives fiscales sur les entreprises et les contribuables individuels ainsi que sur les transactions constituent des micro et mini informations qui peuvent compléter les données d'enquête, combler les lacunes existantes et surmonter les difficultés liées à la mauvaise qualité des données due aux sources et aux méthodes de collecte, etc. La figure 8 présente les principaux atouts de ces ensembles de données par rapport à d'autres sources de données. La plupart des enquêtes existantes sont restreintes ou souffrent de non-réponse, ce qui entraîne un nombre élevé de valeurs manquantes et une mauvaise qualité, contrairement aux données administratives.

L'analyse et la création de données irréfragables pour l'élaboration de la politique fiscale nationale au Liberia peuvent être améliorées et plus prononcées avec l'utilisation de grands ensembles de données fiscales, rendus possible par le progrès technologique et la disponibilité d'outils numériques bon marché.

Figure 8: Principaux avantages des bases de données administratives

Qualité	Portée	Couverture	Coûts	Flexibilité
<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux de données manquantes • Origine des données vérifiables • Automatisation • Réponses requises par la loi 	<ul style="list-style-type: none"> • Échantillons de grande taille • Plusieurs attitudes des contribuables • Fréquence élevée 	<ul style="list-style-type: none"> • Longue durée sur plusieurs indicateurs • Évidence du contexte 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte peu coûteuse • Les données se trouvent dans les dossiers de déclaration d'impôts • Répondants connus 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet l'inclusion de nouvelles mesures • Facile à modifier en fonction des besoins

Source : FAFOA, 2022

Le présent rapport examine les exigences essentielles pour accueillir un entrepôt de données au sein de la LRA. Le reste du rapport se présente comme suit : La section 2 présente les méthodes de collecte et d'analyse des données. Les résultats empiriques sont présentés dans la section 3. La section 4 aborde les étapes essentielles de la création d'un entrepôt de données administratives fiscales, tandis que la section 5 présente la conclusion. Les recommandations et l'appel à l'action sont présentés respectivement dans les sections 6 et 7.

2. Données et méthodologie

L'étude a utilisé un plan d'enquête descriptif. Les données qualitatives ont été recueillies par le biais de discussions de groupe (DG) et d'entretiens avec des informateurs clés (IC). Au total, vingt (20) cadres supérieurs et fonctionnaires intermédiaires des départements et d'unités, y compris les contribuables moyens/grands, l'immatriculation des contribuables, le service juridique, la politique et la stratégie, la gestion des technologies de l'information, l'éducation des contribuables et les douanes ont répondu aux questions lors des entretiens/discussions, au cours d'un exercice qui s'est déroulé pendant deux (2) jours ouvrables dans les locaux de la LRA.

Un guide semi-structuré⁸ a servi d'instrument pour cet exercice. Les sections du guide contiennent des questions liées à la fonction et spécifiques au département, telles que la numérisation du remplissage des formulaires fiscaux, le système de déclaration électronique, les documents fiscaux numériques, le niveau de compétence technique dans les opérations fiscales numériques et la gouvernance des données au sein de la LRA. D'autres domaines comprennent la compétence technique en matière d'analyse des données et de tenue des dossiers, ainsi que la législation relative à la protection des données.

Les réponses ont été transcrites et dépersonnalisées afin de garantir la confidentialité des répondants. Le contenu des données a été analysé par ordre thématique, comme indiqué dans le guide d'entretien.

3. Résultats et discussions

Cette section contient des conclusions sur la faisabilité de la création d'ensembles de données administratives fiscales au sein de la LRA. La discussion porte sur des thèmes généraux tels que l'étendue des plateformes numériques utilisées au sein de l'administration fiscale, la disponibilité des documents numériques, la compétence technique du personnel de la LRA dans la préparation des données, la documentation des processus de développement de la base de données et, surtout, l'attitude du Comité de direction de la LRA à l'égard de la création d'un entrepôt de données.

3.1 Registres fiscaux électroniques et activités commerciales

L'immatriculation des contribuables au Liberia est effectuée par les bureaux des impôts. Les contribuables potentiels demandent l'aide des fonctionnaires des impôts après avoir rempli manuellement un formulaire d'immatriculation fiscale. Les fonctionnaires désignés par la LRA traiteront ensuite les informations des contribuables dans un format numérique sur la plateforme de paiement des impôts de la LRA. Pour l'essentiel, il n'existe pas

⁸ Voir l'annexe

encore de disposition permettant aux contribuables d'accéder directement à la plateforme pour s'enregistrer. Cependant, une application en ligne (APP) a été lancée en 2020 et est maintenant utilisée parallèlement au système manuel. L'APP permet aux contribuables de saisir directement leurs données pour que le bureau les lise et les utilise pour immatriculation.

La procédure d'immatriculation pour les particuliers et les petites entreprises est légèrement différente de celle des sociétés. Alors que des numéros d'identification fiscale (NIF) pré-générés et non uniques sont attribués aux particuliers ou aux petites entreprises pour aider les fonctionnaires de la LRA à initier l'immatriculation réelle des contribuables, les sociétés contribuables, quant à elles, doivent se rendre au « Registry » (ou bureau d'enregistrement) pour l'immatriculation de la société. Elles doivent ensuite se rendre à la LRA pour recevoir leur NIF unique.

La LRA tient des registres manuels et numériques de l'immatriculation des contribuables. Un nombre important de documents historiques relatifs aux procédures fiscales sont disponibles, mais ils nécessiteraient une imputation manuelle pour être utiles à l'alimentation des bases de données fiscales. Une équipe d'experts de la LRA s'efforce actuellement de convertir ces documents papier en format électronique. Les membres de l'équipe font partie du département de la fiscalité intérieure et peuvent facilement effectuer la conversion, le nettoyage, l'extraction et la préparation des données dans le but de créer un nouvel ensemble de bases de données pour l'analyse et la production de données irréfragables.

En ce qui concerne le dépôt électronique, les gros contribuables et une partie des contribuables de taille moyenne peuvent accéder aux portails de la LRA pour chaque transaction, et c'est ce qu'ils font. Selon un haut cadre:

«[...] Des registres manuels et des plateformes numériques fiscales sont disponibles à la LRA. Depuis 2005, le système de paiement de l'administration fiscale est automatisé, mais d'autres processus restent manuels. Le système de gestion de douanes automatisé (SYDONIA) a été lancé en 2009 pour les douanes. Le système standard intégré d'administration fiscale (SIGTAS) a également été lancé en 2010 mais mis en œuvre en 2014. Nous n'avons pas reçu d'aide à la maintenance depuis 2016. Cependant, des consultants qui avaient travaillé sur un système similaire étaient venus d'Éthiopie pour nous aider à développer une intégration de backend afin de mettre certaines données dans ce système pour que nous puissions continuer à l'utiliser, en attendant qu'un nouveau système soit mis en place. D'une manière générale, les différentes plateformes en ligne fonctionnent encore en vase clos, ce qui explique la raison de l'introduction du système intégré d'administration fiscale (ITAS) ».

Les répertoires fiscaux de la LRA contiennent des informations sur les principaux types d'impôts (ou assiettes), notamment les revenus des entreprises, la consommation (biens et services) et l'immobilier. Par conséquent, il serait possible de créer des bases de données sur ces impôts, dans la mesure où le nettoyage et l'extraction des données sont possibles et effectués.

3.2 Politique fiscale et gestion des données et des éléments irréfragables au Liberia

La science et la pratique de l'administration fiscale font souvent appel à des approches normatives et positives pour maximiser la collecte des recettes. Un ensemble de bases de données de pointe constitue l'une des principales composantes d'une politique fiscale efficace. Dans ce contexte, l'utilisation de données qualitatives et quantitatives ainsi que la création d'éléments de recherche à la LRA ont été examinées.

Il convient de préciser que l'ampleur de l'utilisation des données dans l'élaboration des politiques au sein d'une organisation montre la valeur de cette organisation pour l'évaluation objective et le maintien de bons résultats politiques. Elle détermine également la probabilité d'une gestion efficace des ressources de données supplémentaires. D'après les informations recueillies auprès de certains fonctionnaires, la LRA recueille des données lors des processus de collecte des recettes, auprès des ministères et des partenaires de développement internationaux, et les utilise comme ingrédients pour l'analyse qui alimente les décisions, les stratégies et les plans politiques. Ces données sont principalement des éléments sectoriels et/ou macroéconomiques qui supposent un caractère purement aléatoire et sont fortement agrégées.

L'administration fiscale génère également ses propres données, dispose de bases de données statistiques et d'un département des statistiques qui analyse, consulte et traite les données. Ces données sont collectées par le biais de progiciels en ligne tels que le système de gestion de douanes automatisé (SYDONIA). Le département dispose d'un effectif limité et d'une capacité modérée. Il est donc nécessaire de mettre en place des programmes réguliers de formation et de renforcement des capacités afin de consolider le niveau actuel d'expertise et d'augmenter le personnel disponible pour l'analyse technique.

Notre enquête révèle que la LRA utiliserait les données probantes et les connaissances issues de recherches empiriques rigoureuses lorsqu'elles sont disponibles. Des tentatives ont été faites pour renforcer le développement d'instruments de recherche tels que des questionnaires. Toutefois, une assistance technique visant à renforcer l'utilisation des données internes et les compétences en matière de recherche pour la production de connaissances peut s'avérer nécessaire pour améliorer la politique fiscale et son administration. Ainsi, la conception de la politique fiscale au Liberia bénéficierait des bases de données administratives fiscales en raison de leur capacité à couvrir des aspects complexes de la politique et de la pratique fiscales, ainsi que leurs liens.

Concernant la production de données probantes, la LRA consacre principalement du temps à la conception, à l'administration et à l'analyse d'enquêtes descriptives. **Les activités de recherche rigoureuses visant à créer des connaissances au sein de la LRA sont inexistantes** et n'ont pas pu être déterminées. Les efforts visant à créer des bases de données administratives contribueraient à renforcer durablement la capacité de recherche de l'administration. En outre, la base de données aidera les institutions universitaires et de recherche à mener des études sur les systèmes fiscaux du Liberia. Cela augmentera la fréquence avec laquelle l'analyse des données et la production de preuves sont effectuées. Il a été constaté que des parties prenantes essentielles telles que le Ministère de l'Économie et des Finances et les fonctionnaires de la LRA contribuent régulièrement aux discussions sur la conception de la politique fiscale au Liberia. Une plus grande utilisation des données et des éléments irréfragables au sein de la LRA peut donc contribuer à améliorer les relations de travail et l'engagement des parties prenantes. Comme l'ont indiqué les fonctionnaires, au fil des ans, **les collaborations et les engagements sur les décisions de politique fiscale ont abouti à plusieurs résultats bénéfiques** pour la LRA en particulier et pour le pays en général.

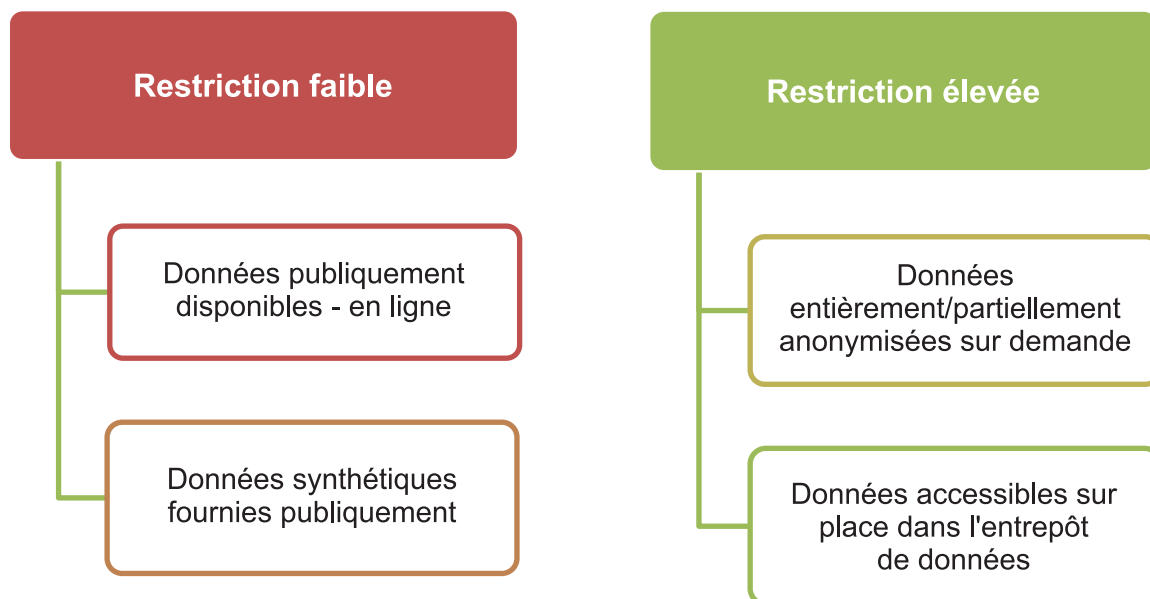
Les bases de données administratives fiscales nécessitent la contribution de toutes les parties prenantes. Le partenariat existant en matière de conception de la politique fiscale favorisera une gestion efficace des bases de données. Dans le même ordre d'idées, l'entrepôt de données renforcera encore la relation établie.

Il existe un accord formel de partage de données entre la LRA et d'autres institutions au Liberia. La législation qui établit la LRA l'autorise à demander et à accéder à des informations qui servent l'intérêt public auprès d'entités immatriculées - publiques, privées ou autres - dans le pays. Elle suggère donc que les possibilités de recueillir des éléments d'information supplémentaires pour alimenter les bases de données fiscales proposées sont disponibles et peuvent être explorées.

La LRA possède certains documents manuels (historiques) qui doivent être nettoyés et préparés pour les bases de données administratives fiscales. Ces documents sont identifiés et doivent être nettoyés et soigneusement extraits pour pouvoir être utilisés dans les bases de données fiscales. La base de données fiscales constituerait, entre autres, un bon complément aux données d'enquête ainsi qu'une source fiable de données indépendantes générées en interne à des fins d'analyse et de recherche, en plus des données quantitatives existantes sur les contribuables.

L'entrepôt de base de données est considéré comme un bien public qui permet aux utilisateurs d'accéder aux ressources de données fiscales. Dans la pratique, les pays disposent de différents modes d'accès à leurs bases de données fiscales par les chercheurs, experts, analystes et autres spécialistes de la fiscalité, comme le montre la figure 9.

Figure 9: Modes d'accès aux données administratives fiscales



SOURCE : FAFOA, 2022

L'expertise technique dans la création des entrepôts de données fiscales est un facteur crucial. Il s'agit du niveau de savoir-faire du personnel en charge des bases de données, ainsi que des compétences techniques et analytiques des travailleurs. La situation à la LRA est mitigée. Si la compétence du personnel est moyenne, il n'y a que peu de personnes disponibles pour assurer la mission. Parmi les outils disponibles et utilisés à la LRA figurent des **logiciels de calcul et d'analyse statistique tels que Python et Stata, ainsi que l'outil de visualisation, Power Business Intelligence (Power BI)**. Ces outils s'ajoutent à la capacité de protection des données de l'unité « Système d'information de gestion ».

Le mécanisme de recherche interne de la LRA doit être amélioré. Le processus de production de connaissances originales est fastidieux mais gratifiant et peut être institué au sein de la LRA. La recherche de l'administration fiscale se limite principalement à la conception, à l'administration et à l'analyse d'enquêtes descriptives. Une culture et une pratique de la recherche scientifique pour la production d'éléments irréfragables doivent encore être instituées au sein de l'administration fiscale. Les efforts visant à créer des bases de données administratives fiscales contribueraient à développer le système de recherche scientifique de l'administration, d'une part, et un mécanisme efficace de gestion des données, d'autre part. Par conséquent, un entrepôt de données fiscales renforcera l'effort de mobilisation des recettes intérieures du Liberia de manière durable, à la fois grâce à des données de haute fréquence et à la production d'éléments irréfragables.

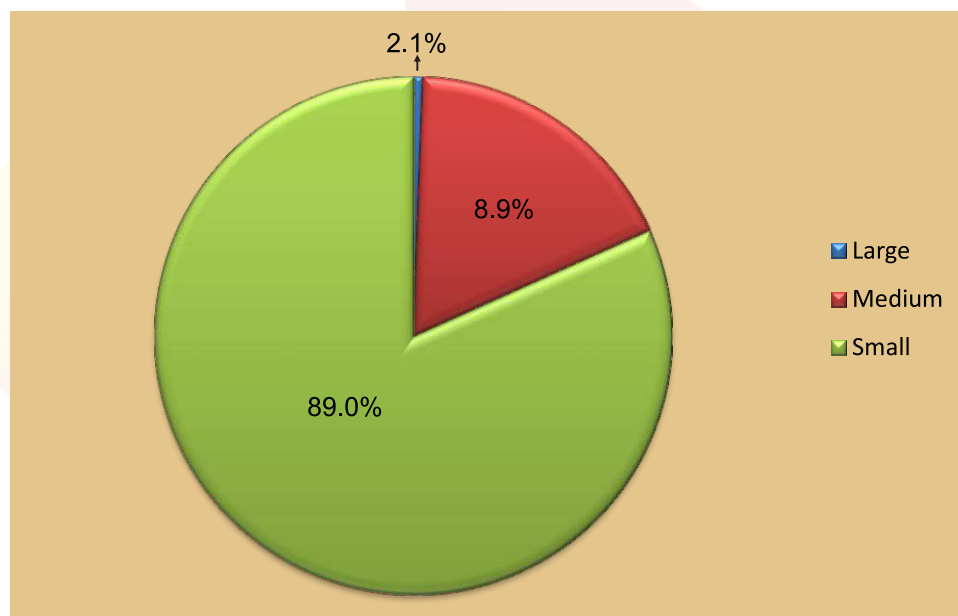
La création de bases de données administratives fiscales offre la possibilité de collaborer non seulement avec d'autres administrations fiscales, mais aussi avec des universités, des instituts de recherche et des chercheurs externes. L'Administration fiscale

ougandaise et le Service des impôts sud-africain disposent de programmes de recherche internes solides. Le **FAFOA est prêt à faciliter des réunions de partage de connaissances ou d'expériences** à cet égard. Cela augmentera la fréquence à laquelle les données ou les éléments irréfragables sont générés et utilisés. La recherche fiscale qui utilise des ensembles de données administratives fiscales serait mieux servie si les fonctionnaires de l'administration fiscale concevaient et mettaient en œuvre conjointement les projets.

3.3 Autoliquidation, déclarations et dépôts.

Le système fiscal libérien permet l'autoliquidation, bien que la LRA rappelle aux contribuables d'effectuer leurs déclarations avant la date limite de chaque mois. Des avis sont envoyés à chaque contribuable (grand, moyen ou petit) figurant dans les bases de données. Selon un haut cadre de la LRA, il y a 3 020 gros contribuables, 13 000 moyens et 130 000 petits contribuables au Liberia⁹. En août 2022, on estimait à 30 000 le nombre de propriétés répertoriées dans les registres de l'impôt foncier. Les figures 10 et 11 montrent la répartition des contribuables au Liberia. Malgré la taille du pays, les gros contribuables se taillent la part du lion des recettes. Nous avons observé que l'inclusion du secteur immobilier réduit la taille du groupe des gros contribuables. Cette proportion diminuera encore si nous incluons le nombre de contribuables du secteur des ressources naturelles. Toutefois, nous n'avons pas pu évaluer le chiffre réel des contribuables du secteur des ressources naturelles au moment de la collecte des données.

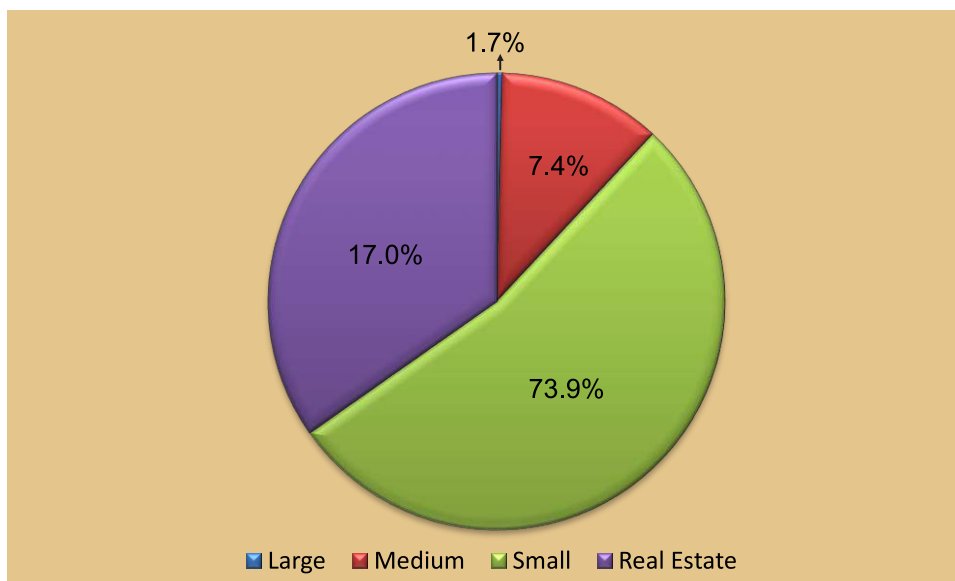
Figure 10: Répartition des contribuables au Liberia, 2022



Source : Liberia Revenue Authority (Autorité fiscale du Liberia), août 2022.

⁹ Il y a des contribuables dans le secteur des ressources naturelles, mais le nombre total n'a pas pu être fourni au moment de la collecte des données. Nous avons décidé d'exclure ce groupe dans cette description.

Figure 11: Répartition des unités contribuable au Liberia



Source: Liberia Revenue Authority (Autorité fiscale du Liberia), août 2022.

Des consultants en fiscalité aident les contribuables à effectuer leurs dépôts et leurs paiements. Ces consultants servent de sous-traitants aux contribuables sur une base ad hoc, ce qui fait des rapprochements de documents une tâche décourageante chaque fois qu'un contribuable passe à un autre consultant. Au Liberia, les moyens et grands contribuables sont soumis à un régime d'impôt minimum, tandis que les petits contribuables bénéficient d'un régime d'impôt forfaitaire. La collecte de l'impôt auprès des moyennes et grandes entreprises implique le versement d'acomptes. Un certain pourcentage est collecté au début de chaque année en attendant que le contribuable déclare sa dette fiscale. Le montant total de l'impôt à payer par chaque contribuable est déterminé après la déclaration, lorsqu'il paie un montant approprié pour équilibrer ses dettes.

Les autoliquidations et les déclarations à la LRA sont à la fois numériques et manuelles, selon le contribuable. Le dépôt des déclarations est essentiellement électronique, mais il arrive que certains contribuables soient autorisés à déposer leurs déclarations manuellement. À la LRA, le dépôt électronique est institué depuis quelques années.

Le service des contribuables, de l'éducation et de la communication de la LRA génère des données par le biais des retours d'information ou des plaintes des contribuables concernant le paiement des impôts. Le service des contribuables permet l'enregistrement des plaintes sur papier et par voie électronique. Il donne ainsi accès à des données qui peuvent être utilisées par la LRA. D'autres formes de communication (telles que les courriels et les téléphones) pour recevoir les retours d'information et les plaintes des contribuables ont également été mises en place.

3.4 Système d'information de gestion dans l'administration fiscale

Numérisation du processus: Les processus opérationnels de la LRA subissent progressivement des transformations vers des formes numériques. Quelques plateformes ont également été mises en place pour atteindre cet objectif. Une source officielle a laissé entendre que:

« L'introduction du système intégré d'administration fiscale (ITAS) ferait en sorte que toutes les questions fiscales soient automatisées et disponibles sous forme numérique. »

Contrôle fiscal et données des contrôles fiscaux: Les plans et les processus de contrôle fiscal permettent de générer des données utiles susceptibles d'éclairer la conception de la politique des recettes. La LRA dispose d'un système de contrôle fiscal clair qui permet de recueillir les données nécessaires. Les calendriers de contrôle fiscal et leur mise en œuvre sont communiqués aux contribuables, le cas échéant, par lettre, courrier électronique et appel téléphonique. Les rapports des contrôles fiscaux sont disponibles à la fois sur papier et sous forme électronique, ce qui permet de constituer un panel de données des contrôles fiscaux à des fins d'analyse et de création de d'éléments irréfragables. En résumé, les plans de contrôles fiscaux, les évaluations et les rapports ont des composantes électroniques, bien que certaines phases telles que les missions de contrôle fiscal, les notifications et les rapports soient sous forme manuelle, mais le paiement ne peut être effectué que sur les plateformes en ligne.

Registres fiscaux: Les entreprises et autres personnes morales ont leurs registres au Liberia Business Registry (ou Registre des entreprises du Liberia), et leurs coordonnées sont saisies dans la base de données. Le système établit généralement le profil des contribuables qui n'ont pas déposé leur déclaration dans les délais impartis et, sur cette base, une évaluation est établie. L'évaluation devient donc définitive après un préavis de 30 jours. Toutefois, la LRA ne dispose pas de données permettant de documenter les changements réels dans le comportement des contribuables.

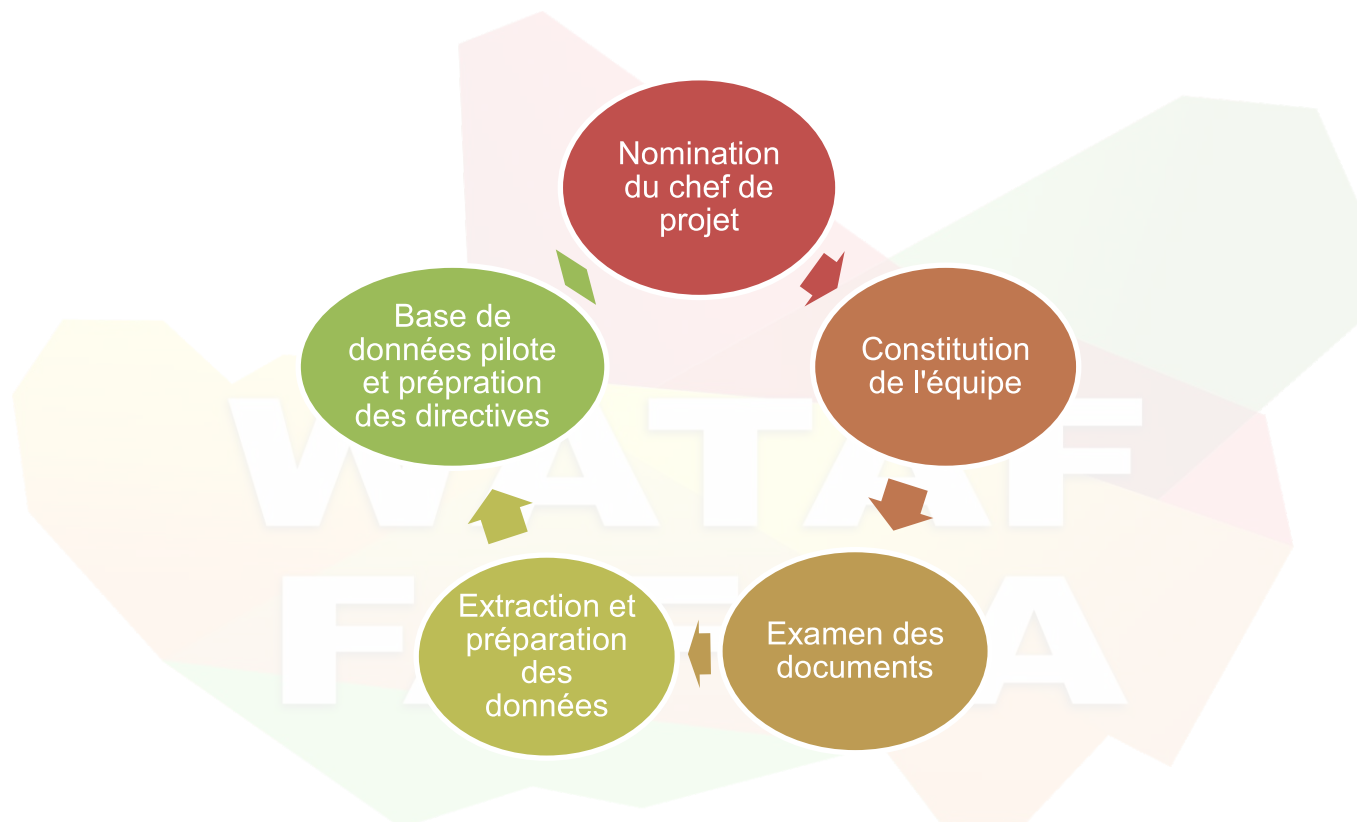
WATAF
FAFOA

4. Étapes essentielles de la création d'un entrepôt de données fiscales

Les étapes pertinentes suivantes doivent être prises en compte dans la mise en place d'un entrepôt de données dans les administrations fiscales. La figure 7 contient un ordre des étapes tiré de l'expérience de plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Sénégal et la Tanzanie. Il est conseillé à la LRA de les respecter scrupuleusement :

- **Chef de projet:** La nomination d'un haut cadre au sein de l'administration fiscale est essentielle au succès de la création d'un entrepôt de données administratives. La personne nommée doit être prête à diriger le projet pendant une longue période et à entretenir des relations avec un grand nombre de parties prenantes, y compris des partenaires externes dans certains cas. Le chef de projet assure l'interface entre la direction des administrations fiscales et les autres membres de l'équipe, ainsi que les partenaires extérieurs éventuels. Il/elle communique régulièrement avec le personnel de l'administration fiscale sur l'état d'avancement du projet et de tout appui qui pourrait être nécessaire.

Figure 12: Étapes essentielles de la création des données administratives fiscales



Source: FAFOA, 2022.

- **Constitution de l'équipe:** L'équipe de projet comprendle chef de projet, du personnel de l'administration fiscale délégué, des fonctionnaires du ministère des finances, d'autres décideurs, des assistants techniques et des partenaires de développement. Le **Secrétariat du FAFOA fournira une assistance technique à l'administration fiscale des pays membres et sera disposé à soutenir ses membres en faisant partie de l'équipe.** La constitution de l'équipe relève de la responsabilité de la direction de l'administration fiscale concernée, en particulier du Commissaire général ou de son adjoint. L'équipe se chargera de la mise en oeuvre du projet.

- **Examen des documents:** Il s'agit d'une évaluation des enregistrements manuels et numériques existants dans les administrations fiscales. Cet exercice permet d'identifier la longueur des données disponibles, les contraintes potentielles à la fusion des années fiscales et d'autres questions connexes. L'activité à ce stade fait apparaître un certain nombre de tâches qui peuvent être demandées aux analystes de données. Le chef de projet et le(s) assistant(s) technique(s) doivent s'assurer d'unecompréhension approfondie des données. Presque tous les membres de l'équipe participent à cet exercice.

- **Extraction et préparation des données:** Les ensembles de données administratives sont conçus pour des types d'impôts; par conséquent, les extractions de données sont essentielles pour créer des ensembles de données en fonction du type d'impôt. La préparation implique le nettoyage, la fusion et l'attribution des données lorsque cela est nécessaire.

- **Base de données pilote:** Ladernière étape consistera à commencer par un type d'impôt, par exemple l'impôt sur les sociétés pour les contribuables des grandes entreprises. Cette base de données servira de phase pilote pour le démarrage l'entrepôt de données. Les directives pour l'accès à la base de données et son utilisation seront élaborées dès que la base de données pilote sera terminée.

WATAF
FAFOA

5. Conclusion

Le tableau 4 présente un résumé de l'évaluation des processus opérationnels de la LRA, en mettant l'accent sur la gestion des données fiscales. Dans une mesure raisonnable, des **plateformes numériques sont utilisées et il est possible de convertir des données intéressantes en formes utilisables pour l'analyse et la recherche.**

Les départements techniques, de politique et de recherche de la LRA ont exprimé leur vif enthousiasme à l'idée que les données des contribuables soient préparées et transformées dans un format prêt à l'emploi pour une analyse rigoureuse et la création de preuves¹¹. En effet, les données résidant dans le système d'administration fiscale intégré (SAFI) peuvent être identifiées aux contribuables. Il convient de préciser que le système SAFI sert à recueillir des données auprès des contribuables, mais ces données doivent être nettoyées et rendues anonymes pour qu'elles puissent servir les objectifs que les analystes et les chercheurs attendent d'elles¹⁰. En outre, le système SAFI et le contenu de ses données sont très restreints et contiennent des informations fiscales sensibles. Les données administratives fiscales qui résulteraient de la préparation du contenu du SAFI seront les mêmes pour tous les utilisateurs. C'est le cas dans les pays qui ont créé leur entrepôt de données pour la recherche et qui les mettent généralement à la disposition du public. **Le Secrétariat du FAFOA peut apporter son soutien en faisant appel aux administrations fiscales en Afrique et hors d'Afrique, comme en Afrique du Sud, en Ouganda, au Sénégal et même le HMRC au Royaume-Uni, afin de partager l'expérience, l'expertise et l'assistance technique si nécessaire.** En outre, le Secrétariat peut fournir une assistance pour la rédaction, l'examen et l'élaboration d'une proposition de financement des projets et éventuellement mettre la LRA en contact avec des sponsors potentiels. Cependant, la LRA doit exprimer officiellement sa volonté de créer un entrepôt de données et envoyer une demande en ce sens au Secrétariat du FAFOA.

La délégation a eu une séance de clôture avec le Commissaire général (CG), qui a été informé des observations faites au cours des deux jours. La réunion avec le CG a permis présenter l'objectif de la visite et les réalisations enregistrées. Le CG a **souligné l'importance des preuves scientifiques et de l'analyse en temps opportun pour atteindre les quatre objectifs de la LRA et a assuré l'équipe d'un soutien supplémentaire à l'avenir.** Il a souligné la volonté de son bureau de s'associer au Secrétariat du FAFOA pour faire avancer la LRA. Le Commissaire général a également fait

¹⁰ Des informations détaillées sur la gestion des données fiscales au sein de l'autorité fiscale sud-africaine sont disponibles à l'adresse suivante : <https://sa-tied.wider.unu.edu/data>. Dans le même ordre d'idées, l'autorité fiscale ougandaise fournit également une étude de cas intéressante pour apprendre comment les données administratives fiscales fonctionnent et à quelles fins elles sont utilisées (<https://www.wider.unu.edu/about/secure-research-data-lab-uganda>).

¹¹ La figure 8 présente quelques qualités et avantages des données administratives fiscales.

allusion à la nécessité de renforcer les capacités de son personnel et de renforcer la structure existante en améliorant l'analyse des données, l'automatisation, la recherche et d'autres programmes pertinents.

La LRA devrait consacrer du temps et des ressources humaines, matérielles et logistiques au lancement et à la mise en œuvre du projet d'installation de données fiscales. L'utilisation de données administratives pour la collecte de recettes nécessiterait un engagement régulier de la LRA, du ministère des finances du Liberia et d'autres parties prenantes. Les données administratives fiscales et leur utilisation constituent donc une voie qui favorise le travail en commun, les engagements et une collaboration plus approfondie.

Au Liberia (en particulier au sein de la LRA et du ministère des Finances), il existe quelques données d'enquête sur les douanes et les services aux contribuables qui peuvent compléter les données administratives fiscales pour l'étude d'aspects complexes, difficiles et moins traçables de la politique et de l'administration des recettes au Liberia. La LRA soutient la nécessité de disposer de preuves scientifiques pour éclairer la politique et l'administration des recettes.

Les capacités de la LRA doivent être renforcées dans certains domaines de ses activités. En particulier, la gestion de l'infrastructure des données, l'analyse statistique/économétrique, la rédaction de recherches et les fonctions de rapport technique nécessitent un renforcement solide des capacités. Il a été noté que l'automatisation complète du processus de dédouanement est en cours, mais qu'une formation à la capacité technique de gestion du processus serait nécessaire. Cette décision opérationnelle s'appuie sur les conclusions d'une étude qui a évalué le temps d'attente pour le dédouanement des marchandises dans différents ports du Liberia.

Bien que la LRA dispose des compétences humaines nécessaires pour lancer et soutenir un projet de base de données fiscales, leur nombre est trop limité par rapport aux besoins de l'administration. Les bases de données administratives fiscales permettraient de renforcer les capacités des jeunes Libériens dans les universités, les administrations fiscales et les ministères en matière de science des données, de rédaction de recherches et de compétences économétriques, tant à court qu'à long terme.

L'échange de renseignements avec et depuis des tiers au sein de la LRA peut favoriser l'accès à des données supplémentaires nécessaires à la création de bases de données administratives fiscales. Il existe des vérifications par des tiers ainsi qu'une collaboration avec des agences gouvernementales, par exemple. Ces agences fournissent des informations sur les transactions effectuées avec les contribuables, en particulier dans le domaine des contrats et des marchés.

Le personnel de la LRA possède certaines compétences qui peuvent être complétées pour lancer et soutenir le projet d'installation de données. Cependant, d'autres personnes, telles que des assistants de recherche, des experts techniques et des chercheurs dans les universités, les administrations fiscales, les ministères, etc. qui sont intéressées par la science des données, la recherche et le développement des compétences en matière d'analyse statistique/économétrique, peuvent être impliquées en tant que personnel ad hoc.

Certains membres du personnel de la LRA peuvent coordonner le nettoyage des dossiers, les extractions et la préparation des données, ainsi que la documentation du processus. Une bonne pratique consiste à embaucher de jeunes assistants de recherche ad hoc pour entreprendre les tâches pendant que les hauts cadres supervisent le processus.



**WATAF
FAFOA**

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Tableau 3: Évaluation sommaire: Autorité fiscale du Liberia

S/N	Indicateur	Force institutionnelle	Degré de disponibilité	Période	Observation
1.	Documents numériques	Modéré	Modéré	Depuis 2016	Nécessité d'un examen approfondi
2.	Documents manuels	Modéré	Élevé	Avant 2014 - date	Prêt à rejoindre le dossier numérique
3.	Dépôt électronique	Modéré	Modéré	Depuis 2016	En cours de modernisation
4.	Lignes directrices sur la gouvernance des données	Modéré	Centralisé	NA	Besoin d'amélioration
5.	Création de données irréfragables	Faible	Faible	NA	Nécessité d'un programme de recherche interne
6.	Coordination entre les entités	Modéré	Élevé	Avant et après 2014	Un engagement de qualité avec les parties prenantes concernées
7.	Compétences techniques	Modéré	Faible	Permanent	Nécessité d'un développement solide
8.	Engagement potentiel du comité de	Élevé	Élevé	NA	Forte volonté de créer des bases de données

	direction				fiscales
9.	Ressources Humaines : Administrateurs	Élevé	Modéré	Permanent	Une main-d'œuvre moyennement jeune
10.	Automatisation	Modéré	Modéré	Après 2014	Progressivement en cours
11.	Ampleur de la numérisation	Modéré	Modéré	NA	Travail en cours
12.	Expérience en matière de partenariat institutionnel	Élevé	Modéré	Quelques années	Relations étroites avec les organes internes et externes
13.	Utilisation de données irréfragables dans l'élaboration de la politique fiscale	Faible	Faible	Quelques années	Principalement des données irréfragables externes

Note : Les *indicateurs* mesurent les principaux aspects pour les bases de données administratives fiscales.

La période représente la durée possible d'existence d'un indicateur.

NA signifie non applicable.

Les observations sont basées sur des avis d'experts.

Source : FAFOA, 2022

6. Recommandations

Les implications tirées des données disponibles et de leur analyse sont les suivantes:

- i. Disponibilité des documents numériques. La LRA dispose d'énormes documents administratifs (manuels et numériques) qui peuvent améliorer ses fonctions fiscales. Ces données doivent être harmonisées et préparées en vue de leur utilisation.
- ii. Volonté de développer la facilité d'accès aux données. La LRA a une attitude positive à l'égard du renforcement de la capacité à créer et à utiliser des bases de données administratives fiscales pour améliorer la fourniture de services fiscaux. L'administration de la LRA a exprimé sa volonté de s'associer avec les parties prenantes concernées, telles que le FAFOA, pour atteindre cet objectif. La LRA devrait donc élaborer un plan pour discuter des bases et du processus des projets d'entrepôt de données administratives fiscales.
- iii. Utilisation massive d'éléments irréfragables dans l'élaboration de la politique fiscale. La création de bases de données (anonymes) de panels administratifs de contribuables permettrait aux chercheurs locaux et internationaux des administrations fiscales, des ministères, des universités et autres de générer des données de recherche et d'offrir des perspectives susceptibles d'éclairer les stratégies de mobilisation des recettes intérieures au Liberia. L'utilisation de données de recherche générées en interne dans le cycle de la politique fiscale au Liberia devrait être encouragée. Les bases de données contenant des informations au niveau des transactions et des contribuables stimuleront davantage l'intérêt pour la recherche sur l'administration fiscale et la prestation de services publics au Liberia.
- iv. Existence d'une collaboration entre les agences publiques au Liberia. Les données fiscales et la production de connaissances permettent un engagement significatif entre les parties prenantes. Tout forum impliquant des fonctionnaires de la direction de la politique fiscale, de l'administration fiscale, des douanes, des ministères tels que les finances et le commerce, de l'office des marchés publics et des institutions financières permettra d'approfondir les stratégies visant à améliorer la mobilisation des recettes intérieures au Liberia.

- v. Effort de production d'éléments irréfragables. La LRA devrait intensifier ses efforts et son financement en faveur d'études scientifiques plus approfondies. Ceci est particulièrement important pour identifier les idées politiques permettant d'améliorer le recouvrement de l'impôt auprès des propriétaires fonciers et des petites et moyennes entreprises à moyen et long terme.
- vi. Le renforcement des capacités techniques. Un savoir-faire technique suffisant pour la gestion des bases de données administratives fiscales est un levier pour améliorer les fonctions de perception des recettes. Le lancement proposé du système intégré d'administration fiscale (ITAS) au Liberia renforcerait les opérations fiscales d'une part et la génération de données numériques d'autre part. Toutefois, le personnel de la LRA doit renforcer ses compétences techniques et analytiques pour utiliser efficacement les données disponibles.
- vii. Le coût de la conformité. Les données administratives fiscales contribueront à générer des preuves sur le comportement fiscal des entreprises et des particuliers au Liberia. Les données administratives fiscales promettent d'être rentables et cohérentes avec l'administration fiscale et les activités commerciales formelles dans toute économie, engendrant ainsi une manière rentable de se conformer aux règles fiscales. En bref, elles révèlent les mécanismes internes des contribuables et leur utilisation peut améliorer la planification stratégique de la mobilisation des recettes.
- viii. Le recours à un système d'auto-évaluation pourrait être rentable tant pour les autorités que pour les entreprises. Il reste donc impératif de continuer à suivre le comportement des contribuables pour comprendre les politiques qui peuvent soutenir à la fois l'augmentation des recettes fiscales et la croissance des entreprises. L'utilisation de données administratives fiscales est cruciale pour faire progresser le niveau actuel de progrès.

7. Appel à l'action

Les documents disponibles au sein de la LRA peuvent contribuer à la création d'ensembles de données longitudinales sur un grand nombre de contribuables avec lesquels les administrations fiscales sont en relation. Ces ensembles de données couvriraient quatre ou cinq années fiscales et comporteraient des attributs communs susceptibles de permettre une compréhension approfondie des contribuables, de leur comportement et des systèmes fiscaux eux-mêmes. En particulier, les bases de données des panels de l'impôt sur les sociétés (IS), des douanes et de la taxe sur les produits et services (TPS) peuvent émaner des fichiers électroniques et manuels de la LRA. Les formulaires de déclaration de revenus existants et les profils des contribuables dans les systèmes d'administration fiscale sont les points de collecte des données qui alimentent ces bases de données longitudinales.

Certains facteurs rendent impérative la création d'un entrepôt de données fiscales. Il s'agit notamment des compétences techniques du personnel, du coût des ordinateurs, du coût des assistants techniques et des formateurs, et du temps alloué. D'autres lignes directrices incluent les accords de non-divulgence et la sécurité des données. Compte tenu de la volonté exprimée par les dirigeants de la LRA d'améliorer ses processus opérationnels, il est impératif de disposer d'un entrepôt de données fiscales au sein de la LRA, tant pour les utilisateurs internes qu'externes. **L'étape suivante consiste à discuter des calendriers probables du projet.** Un atelier de lancement informel peut être organisé pour informer au préalable les parties prenantes concernées de l'objectif et des avantages du projet. Cet atelier doit toutefois être précédé par la formation d'une équipe de projet interne à la LRA.

La validation de ce rapport précède la réunion/discussion proposée. Pour réaliser les avantages fiscaux, économiques et administratifs de l'entrepôt de données pour l'élaboration de la politique fiscale, il faut une structure bien conçue et l'adhésion des parties prenantes.

Pour ce faire, un appel est lancé au comité de direction de la LRA pour les actions suivantes :

- Déterminer la date d'une réunion pour discuter du projet d'entrepôt de données fiscales et de son programme de mise en oeuvre.
- Dégager des fonds pour le projet, en particulier pour couvrir le temps de travail du personnel interne et l'achat de systèmes informatiques, le cas échéant.
- Dresser la liste des donateurs/financeurs qui soutiendront le projet. Certains donateurs sont prêts à mettre des fonds à la disposition d'un tel projet. La Banque africaine de développement, la NORAD, l'ASDI, le gouvernement finlandais et la Fondation Bill et Melinda Gates figurent parmi les institutions susceptibles d'apporter une aide financière.

Les ensembles de données administratives fiscales aident à répondre à des questions politiques difficiles, mais pourraient être problématiques s'il n'y a pas de coordination sérieuse. Le Secrétariat du FAFOA propose de fournir des informations, des suggestions et une assistance technique sur demande.

Annexe: Guide de collecte des données

A. Activités fiscales

Les personnes suivantes s'acquittent-elles de leurs obligations fiscales elles-mêmes ou par procuration ?

(Choisir oui ou non)

Contribuables

Agents de retenue (banques, employeurs, vendeurs, etc.)

Les services suivants déclarent-ils des informations concernant leurs clients, etc. En d'autres termes, les bureaux des marchés publics disposent-ils et déclarent-ils des informations sur leurs services ?

Comment identifiez-vous vos contribuables potentiels ? (Choisissez toutes les options applicables).

Par l'intermédiaire de tiers

Enregistrement volontaire

Par le biais de dossiers avec d'autres agences gouvernementales

Les contribuables s'inscrivent-ils via les canaux suivants ?

En personne (en ligne)

Par l'intermédiaire des fonctionnaires des impôts (en ligne)

Par le biais d'une application mobile

Avez-vous des formulaires d'inscription sur votre site web ?

Avez-vous des installations permettant aux contribuables d'enregistrer plusieurs taxes ? Oui ou non.

Délivrez-vous des numéros d'identification fiscale uniques ? Oui ou Non.

Fournissez-vous, par voie électronique, des informations aux contribuables pour les aider à remplir correctement et exactement leurs formulaires?

Remplissez-vous des déclarations électroniques pour toutes vos assiettes fiscales?

B. Statistiques et planification

Avez-vous des accords de partage de données avec d'autres agences gouvernementales dans votre pays ainsi qu'avec d'autres départements au sein des administrations fiscales ?

Avez-vous un accord spécifique de partage de données avec l'Institut national de la statistique?

Disposez-vous d'une politique complète de gouvernance des données?

Menez-vous un programme de création de bases de données?

C. Recherche et développement

Produisez-vous des preuves à utiliser au sein de votre organisation?
Mentionnez une source de données pour votre preuve. (Veuillez l'indiquer)
Disposez-vous d'un programme de recherche interne et de production de données probantes?
À quelle fréquence effectuez-vous une enquête scientifique (tous les trimestres, tous les ans, etc.)?

D. Audit

À quelle fréquence procédez-vous à des audits sur le terrain?
Publiez-vous les résultats des audits ou les partagez-vous uniquement avec les parties prenantes concernées?
Comment communiquez-vous vos plans et rapports d'audit ? Choisissez-en autant que possible parmi les lettres, les appels téléphoniques ou les communications en ligne.

E. Politique fiscale

Quel rôle jouent les données et les informations dans la conception de votre politique?
Comment utilisez-vous les données administratives fiscales disponibles au sein de votre AF pour concevoir une politique?
À quelle fréquence consultez-vous les données probantes scientifiques pour la formulation des politiques?
Citez deux preuves d'évaluation d'impact que vous avez pu utiliser pour informer la conception de politiques au sein de votre organisation.
Quelles sont les sources de ces données probantes?

F. Technologies de l'information et de la communication

Quel est le degré de numérisation des opérations fiscales dans votre organisation ?
Combien de processus de transformation numérique entreprenez-vous chaque année?
Existe-t-il des systèmes de centralisation des processus de données au sein de vos administrations fiscales?

G. Service et éducation des contribuables

La conformité s'est-elle améliorée depuis l'introduction de la déclaration électronique pour l'impôt XX? (Expliquez comment et citez des domaines spécifiques de l'impôt).

Quel est le moyen que vous utilisez fréquemment pour communiquer avec les contribuables?

Mentionnez certaines plaintes courantes que vous recevez et la façon dont ils les résolvent, et recevez un retour d'information.

Permettez-vous aux contribuables de s'auto-déclarer en ligne ou sur papier? (Les chercheurs devraient demander consulter les documents)

H. Autres

Existe-t-il une base de données des taxes administratives sous forme numérique?

Quand a-t-elle été lancée?



**WATAF
FAFOA**



**WEST AFRICAN TAX | FORUM DES ADMINISTRATIONS
ADMINISTRATION FORUM | FISCALES OUEST AFRICAINES**